

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2025

DEL-2025-120

L'An deux mille vingt-cinq, le 12 juin, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 05/06/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mme LAFARIE,
MM. BACHELLARD, BARTHALAIS, BOUCLIER, CLEVY, MARIAS, PELLARIN, PEUGNIEZ.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BARBIER, BOUVARD C, BOUVARD M, BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS,
FONTAINE, GAUDIN, MEYNET-CORDONNIER, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
M. SIBILLE.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CHARRAT, DEAGE, FOURNET.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, DUGAVE.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mme MAYORAZ,
MM. FROSSARD, GENOUD, GRANGER, SAILLET.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

Mme PESSEY-MAGNIFIQUE,
MM. BARRY, CHARLOT-FLORENTIN, COUTIER, HACQUIN, LEOTY, MARTIN-COCHER, ROLLIN.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, CECCON, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, MUGNIER, PARIS, WENDLING,
MM. AEBISCHER, AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCHET, BURNET, CALLET, CALONE, CATTANÉO, CAVAREC, CHARBONNIER, CHASSAGNE, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, DUNAND, EVERAERE, GEORGES, GILBERT, GILET, GILLET, GONDA, GUILLOTTE, GYSELINCK, HAVEL, HENON, JACQUES, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MATHIAN, OBERLI, PAULY, PENHOUËT, PEROU, PERRET, PERY, REY, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAINE, SONNERAT, TOURNIER, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, CHRISTIN, DARDE, ECALARD, GILLOT, JAILLET, KHAY, MONIN, TRUCHON, MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GATINET, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 106
Présents : 36
Membres habilités à prendre part au vote : 106
Votants : 36
Représentés par mandat : 8

**Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL DE LA PAYEURE
DEPARTEMENTALE POUR L'EXERCICE 2024**

Rapport présenté par M. David RATSIMBA

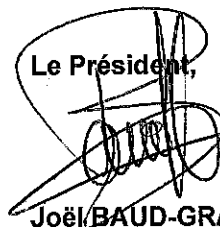
Les membres du Comité,

- ✓ Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par Madame la Payeure Départementale accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- ✓ Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- ✓ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- ✓ Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- ✓ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

sont invités :

1. à déclarer que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par Madame la Payeure Départementale, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Syane
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE
Joël BAUD-GRASSET.